

Acte d'Engagement



Marché de service d'assurances

Lot n° 2 Responsabilité civile – Défense – recours

Assuré :

la Commune de Cellettes
Représentée par son Maire en exercice

Adresse :

Commune de Cellettes
26 rue de l'Eglise
41120 CELLETES

Personnalité compétente :

Le Maire de la Commune de Cellettes

Ordonnateur :

Le Maire de la Commune de Cellettes

Comptable public assignataire des paiements :

SGC ROMORANTIN LANTHENAY
12 mail de l'Hôtel-Dieu
41206 ROMORANTIN LANTHENAY CEDEX

TABLE DES MATIERES

ARTICLE 1 — CONTRACTANT	3
ARTICLE 2 — OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS DIFFÉRENTES	4
ARTICLE 3 — ENGAGEMENT	4
ARTICLE 4 — PAIEMENT	4
ARTICLE 5 — TARIFICATION.....	5
ARTICLE 6 — DURÉE DU MARCHÉ ET DÉLAI	6
ARTICLE 7 — RÉPONSE DE L'ADMINISTRATION.....	6
ANNEXE À L'ACTE D'ENGAGEMENT – CADRE DE REPONSE TECHNIQUE, GESTION ET RSE	7
Partie A - Réponse technique sur les garanties (40 points)	8
Partie B - Engagements de gestion (25 points)	14
Partie C — Engagements RSE — 5 points	17

ARTICLE 1— CONTRACTANT

Je soussigné,
Nom, Prénom : (*)
(Ci-dessus : référence de la personne habilitée par le porteur de risques.
Si intermédiation N° ORIAS :(*) joindre justificatif)

Adresse professionnelle :
.....
.....
Téléphone : Télécopie : Email :
.....

Agissant au nom et pour le compte de :
.....
l'Entreprise d'assurance.
(Circulaire du 24 décembre 2007 - Rôle des Intermédiaires).
Forme juridique : Capital :
Siège social :
.....
Téléphone : Télécopie : Email :
.....
Immatriculation INSEE : SIRET : APE :
.....
N° d'inscription au registre du commerce et des sociétés :
Agréments en cours de validité délivrés le :

Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Particulières de l'assurance « Responsabilité civile- Défense-recours » et des documents qui y sont mentionnés, et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations exigés par le Code de la commande publique, m'engage :

- ☐ **sans réserve**, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.
- ☐ **avec réserves, observations ou propositions différentes**, expressément formulées dans l'annexe jointe au présent acte d'engagement, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois **que si son acceptation m'est notifiée** dans un **délai de 120 jours** à compter de la date limite de remise des offres. **Elle est maintenue sans actualisation, quelle que soit l'évolution de la sinistralité** entre la date de lancement de la consultation, la date de remise de l'offre et la date d'effet du marché.

ARTICLE 2 — OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS DIFFÉRENTES

Les observations, réserves, limitations, exclusions ou propositions différentes doivent être présentées dans une annexe au présent acte d'engagement, rédigées avec précision, numérotées et faisant référence aux stipulations du marché concernées.

Les réserves ou observations déjà expressément formulées dans le questionnaire annexé au présent acte d'engagement n'ont pas à être reprises dans une annexe séparée.

Nombre d'observations et/ou propositions différentes :

ARTICLE 3 — ENGAGEMENT

Le signataire de la présente proposition certifie avoir placé aux conditions ci-avant l'intégralité du contrat.

Le signataire de la présente proposition engage la responsabilité de l'assureur qu'il représente sur cet engagement.

ARTICLE 4 — PAIEMENT

La personne publique se libérera des sommes dues au titre du présent marché en en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert :

Titulaire du compte :

(Ci-dessus : référence de la personne habilitée à percevoir le paiement)

Domiciliation :

.....

IBAN :

BIC :

ARTICLE 5 — TARIFICATION

La prime annuelle Tous Frais Compris est réputée comprendre toutes charges fiscales, parafiscales ou autres ainsi que les frais d'émission de la police **et d'intermédiation**.

Budget de fonctionnement N-1 : 2.359.814 €

Masse salariale N-1 : 663.481

Nombre d'agents : 29

Assiette RC retenue si différente de la masse salariale ci-dessus :

PRIME ANNUELLE (hors frais et frais compris)

Tous Frais compris suivant Formule (à compter du 01/01/2027)

Responsabilité civile :

- **offre de base :**% TFC de la masse salariale soit€ HT
(sans franchise)€ TTC

Formule retenue par la Commune : ☐ **oui** ☐ **non**

- **Variante 1 (exigée) :** % TFC de la masse salariale soit€ HT
(Franchise de 1.000 € (*))€ TTC

Formule retenue par la Commune : ☐ **oui** ☐ **non**

Prestations supplémentaires éventuelles (PSE), garanties optionnelles

Pour rappel, la réponse aux PSE est obligatoire

PSE 1 – Individuelle accident :€ HT soit€ TTC

Renseigner le mode de tarification : ☐ Masse salariale ☐ Nombre d'agents ☐ Forfaitaire

PSE retenue par la Commune : ☐ **oui** ☐ **non**

❖ Total des garanties souscrites

Total des garanties retenues par la Commune : € HT (*)
..... € TTC (*)

* Sera complété par la Collectivité et doit correspondre au total des oui ci-dessus

ARTICLE 6 — DURÉE DU MARCHÉ ET DÉLAI

Le contrat est prévu pour une durée maximale de 48 mois à compter du 01/01/2027.
Conformément à la circulaire du 24 décembre 2007 (JO du 10/04/2008), le contrat est d'une durée d'une année, il est reconductible 3 fois, **sauf dénonciation par le porteur de risque ou par le pouvoir adjudicateur, à chaque échéance annuelle du 1^{er} janvier, moyennant préavis de six mois par Lettre recommandée avec AR.**

ARTICLE 7 — RÉPONSE DE L'ADMINISTRATION

REPONSE DE L'ADMINISTRATION

La présente offre est acceptée en ce qui concerne le lot I.A.R.D
« « Responsabilité Civile Défense et Recours 66516000-0 »

Le présent acte d'engagement comporte les annexes qui lui sont jointes, notamment l'annexe de réponse technique, gestion et RSE ainsi que, le cas échéant, l'annexe relative aux observations, réserves ou propositions différentes.

Ma signature fait du présent acte d'engagement la pièce principale du marché.

A Le

Le représentant légal de la personne publique
Le Maire de la Commune de Cellettes

NOTIFICATION DU MARCHÉ AU TITULAIRE

La notification transforme le projet de marché en marché et le candidat en titulaire.
Elle consiste en la remise d'une photocopie conforme du marché au titulaire. Cette remise est opérée par lettre recommandée électronique avec accusé de réception via la plateforme de dématérialisation <https://www.marches-securises.fr/>

ANNEXE À L'ACTE D'ENGAGEMENT – CADRE DE REPONSE TECHNIQUE, GESTION ET RSE

Pouvoir Adjudicateur :	Commune de Cellettes
Objet de la consultation :	Marché d'assurances
Lot n° 2 RC	Responsabilité civile – Défense -recours

IMPORTANT - MODALITES DE REPONSE AU PRESENT QUESTIONNAIRE

La présente annexe permet à l'acheteur d'identifier clairement le positionnement du candidat sur les clauses administratives, techniques et de gestion du marché.

Le candidat doit répondre aux questions posées. Les réserves, observations, limitations, exclusions ou conditions particulières liées à une question doivent être indiquées dans la rubrique correspondante.

Lorsqu'une réserve, observation, limitation, exclusion ou condition particulière est formulée dans cette annexe, il n'est pas nécessaire de la reprendre dans une annexe séparée.

En revanche, toute réserve, observation, limitation, exclusion ou condition particulière qui ne se rattache pas directement à une question doit être mentionnée dans l'annexe du candidat dédiée aux réserves, observations ou adaptations.

Les réponses apportées sont prises en compte dans l'analyse de l'offre et engagent le candidat en cas d'attribution du marché.

PARTIE A - REPONSE TECHNIQUE SUR LES GARANTIES (40 POINTS)

1. ARTICULATION DES TEXTES ASSUREUR AVEC LES PIECES DU MARCHÉ (5 POINTS)

1.1 Documents contractuels remis avec l'offre

Le candidat indique la liste des documents contractuels remis avec son offre : conditions générales, conditions particulières, conventions spéciales, intercalaires, clauses spécifiques, annexes tarifaires ou tout autre document contractuel applicable.

Seuls les documents expressément mentionnés ci-dessous ou joints à l'offre comme documents contractuels sont réputés applicables.

Documents contractuels remis avec l'offre (référence / intitulé / date ou version) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Cette information ne donne pas lieu à l'attribution de points.

1.2 Vos Conditions Générales (CG), Conditions Particulières (CP) et /ou Conventions Spéciales (CS) :

- ☐ complètent le CCP sans s'y substituer
- ☐ se substituent partiellement au CCP ;
- ☐ se substituent intégralement au CCP
- ☐ Autre modalité :

.....

En cas de substitution partielle ou intégrale, précisez les articles ou clauses concernés :

.....

.....

.....

.....

2. ADEQUATION DE L'OFFRE AVEC LES MODALITES DE GESTION CONTRACTUELLE DU MARCHÉ (10 POINTS)

2.1. Retard de paiement

Acceptez-vous de ne pas suspendre les garanties ni résilier le marché lorsque le retard de paiement est exclusivement imputable au circuit administratif de mandatement et de paiement des personnes publiques ?

☐ Oui ☐ Non

Précisions éventuelles :

2.2. Préavis de résiliation à l'échéance annuelle

Acceptez-vous que la résiliation à l'échéance annuelle soit soumise au respect d'un préavis de six (6) mois, pour chacune des parties ?

☐ Oui ☐ Non

En cas de réponse négative, précisez le préavis applicable et les conditions de résiliation :

2.3. Résiliation après sinistre

Acceptez-vous qu'un sinistre ne puisse pas, à lui seul, entraîner une résiliation en cours d'année, la résiliation éventuelle ne pouvant produire effet qu'à l'échéance annuelle, sous réserve du préavis prévu au marché (article 8.3 de la Partie 1 du CCP) ?

☐ Oui ☐ Non

En cas de réponse négative, précisez les conditions et délais de résiliation après sinistre :

2.4. Modifications contractuelles ou tarifaires à l'initiative du titulaire

En cas de proposition de modification contractuelle ou tarifaire à votre initiative (hors indexation contractuelle prévue au marché), confirmez-vous accepter les modalités prévues au CCP, notamment le délai de prévenance, la nécessité d'un accord exprès de l'acheteur avant toute prise d'effet et l'absence de modification unilatérale du marché ?

☐ Oui ☐ Non

En cas de réponse négative, précisez les modalités que vous entendez appliquer, notamment le délai de prévenance, les conditions de prise d'effet de la modification proposée et les conséquences d'un refus de l'acheteur :

.....

2.5. Fixation des prix et indexation

Confirmez-vous que le taux ou la prime indiqués à l'acte d'engagement demeurent applicables pendant la durée du marché (hors indexation contractuelle expressément prévue et hors régularisation de l'assiette dans les conditions prévues au CCP) ?

☐ Oui ☐ Non

Précisions ou modalités particulières :

2.6. Appréciation du risque à la souscription

Confirmez-vous avoir établi votre offre sur la base des informations communiquées dans le DCE, des annexes de présentation du risque, des réponses apportées en cours de consultation et disposer ainsi d'une connaissance suffisante du risque actuellement présenté pour vous engager dans les conditions proposées ?

☐ Oui ☐ Non

En cas de réponse négative, précisez les éléments concernés et les conséquences sur votre offre :

.....

2.7. Omission ou inexactitude déclarative non intentionnelle

En cas d'omission ou d'inexactitude déclarative non intentionnelle portant sur un élément connu ou raisonnablement connaissable au moment de la souscription, acceptez-vous de renoncer à toute résiliation, réduction proportionnelle d'indemnité, la situation donnant seulement lieu, le cas échéant, à régularisation de cotisation ?

☐ Oui ☐ Non

Conditions, limites ou réserves éventuelles :

.....
.....
.....
.....

2.8. Déclaration des évolutions du risque

Acceptez-vous le délai de trente (30) jours prévu au CCP pour la déclaration des circonstances nouvelles susceptibles de modifier significativement le risque assuré ?

☐ Oui ☐ Non

En cas de réponse négative, précisez le délai applicable et les conséquences attachées à son éventuel non-respect :

2.9. Aggravation du risque

Acceptez-vous que les garanties soient étendues aux nouvelles activités, compétences, services, missions ou situations entrant dans le cadre normal du risque assuré, avec ajustement éventuel de cotisation à l'échéance, sans résiliation immédiate pour aggravation du risque ?

☐ Oui ☐ Non

Conditions, limites ou réserves éventuelles :

.....
.....

3. ENGAGEMENTS TECHNIQUES SUR LES GARANTIES DE RESPONSABILITE CIVILE

Le présent bloc ne reprend pas l'ensemble des garanties, franchises, exclusions ou conditions de l'offre. **Il vise uniquement les points pour lesquels l'acheteur souhaite obtenir une réponse claire du candidat.**

L'offre sera analysée dans son ensemble, à partir de toutes les pièces remises par le candidat et au regard des demandes exprimées dans les pièces du marché.

Les réponses apportées ci-après précisent l'offre du candidat, sont prises en compte dans l'analyse technique et engagent le candidat en cas d'attribution du marché.

3.1. Périmètre des activités, compétences et services garantis

Acceptez-vous que la garantie s'applique à l'ensemble des activités, compétences, services, missions et attributions de l'Assuré, tels que décrits au CCP, dans les annexes de présentation du risque et dans l'offre retenue ?

☐ Oui ☐ Non

Activités, compétences ou missions exclues ou limitées :

.....
.....

3.2. Mode de déclenchement de la garantie

Le candidat précise le mode de déclenchement de la garantie applicable au présent contrat :

☐ fait dommageable

☐ réclamation

Conditions de reprise du passé inconnu, garantie subséquente ou limites particulières :

.....
.....
.....

3.3. Assurés, bénéficiaires et qualité de tiers

Acceptez-vous que les entités suivantes puissent bénéficier des garanties lorsqu'elles sont concernées par le présent marché : CCAS/CIAS, caisse des écoles, comités ou œuvres sociales, organismes internes de représentation du personnel, services, régies, budgets annexes et activités rattachées à l'Assuré ?

☐ Oui ☐ Non

Entités exclues ou conditions spécifiques :

Les assurés et bénéficiaires sont-ils considérés comme tiers entre eux ? ☐ Oui ☐ Non

Les agents conservent-ils la qualité de tiers vis-à-vis de l'assuré ? ☐ Oui ☐ Non

Si non, quelles sont les conditions ou limites éventuelles :

.....
.....
.....
.....

3.4. Bénévoles et collaborateurs occasionnels

Les bénévoles, collaborateurs occasionnels ou personnes apportant leur concours à l'Assuré dans le cadre de ses missions peuvent-ils bénéficier des garanties, dans les conditions prévues au CCP et dans l'offre retenue ?

☐ Oui ☐ Non

Conditions, limites ou réserves éventuelles :

.....
.....
.....

3.5. Responsabilité de l'assuré à l'égard de ses agents

Les conséquences pécuniaires de la responsabilité encourue par l'Assuré à l'égard de ses agents sont-elles garanties en cas d'accident de service, d'accident imputable au service ou de maladie professionnelle ou imputable au service, y compris pour les préjudices non réparés par les prestations statutaires, pensions, allocations ou autres régimes légaux de réparation applicables aux agents publics ?

☐ Oui ☐ Non

La garantie est-elle subordonnée à l'existence ou à la démonstration d'une faute de l'Assuré (faute simple, faute caractérisée, faute lourde, faute inexcusable ou faute intentionnelle) ?

☐ Oui ☐ Non

Conditions, plafonds, franchises, sous-limitations ou réserves éventuelles :

.....
.....
.....
.....

Référence précise des dispositions contractuelles applicables :

.....

3.6. Responsabilité civile propriétaire ou occupant d'immeubles

Confirmez-vous que la garantie couvre la responsabilité civile de l'Assuré en qualité de propriétaire, locataire, occupant, gestionnaire ou gardien des immeubles, locaux, ouvrages, équipements ou espaces relevant de son patrimoine ou de ses activités ?

☐ Oui ☐ Non

Conditions, limites ou réserves éventuelles :

.....
.....
.....

3.7. Nature générale de la garantie de responsabilité

Le contrat fonctionne-t-il selon une logique de garantie générale de responsabilité, couvrant les conséquences pécuniaires de la responsabilité de l'Assuré pour les activités garanties, sauf exclusions expressément prévues au contrat (contrat de type tout sauf) ?

☐ Oui ☐ Non

Conditions, limites ou réserves éventuelles :

.....
.....
.....

3.8. Biens de tiers confiés, détenus ou utilisés par l'Assuré

Confirmez-vous que la garantie couvre les conséquences pécuniaires de la responsabilité de l'Assuré du fait des dommages causés aux biens de tiers dont il a la garde, l'usage, la détention ou la jouissance, notamment les biens loués, prêtés, confiés, déposés, stockés, utilisés ou remis à l'Assuré pour l'exercice de ses missions ?

☐ Oui ☐ Non

Conditions, limites, plafonds, franchises ou réserves éventuelles :

La garantie s'applique-t-elle également aux biens appartenant aux agents, élus ou préposés lorsqu'ils sont utilisés pour les besoins du service ?

☐ Oui ☐ Non

Cette dernière garantie (dommages aux biens des préposés) est-elle subordonnée à l'engagement de la responsabilité de l'Assuré ?

☐ Oui ☐ Non

Conditions, limites, plafonds, franchises ou réserves éventuelles :

.....
.....
.....

3.9. Référé-provision

Acceptez-vous la prise en charge, à titre d'avance ou de provision, des sommes mises à la charge de l'Assuré dans le cadre d'une procédure de référé-provision, lorsque la demande se rapporte à un sinistre susceptible de relever des garanties du contrat, sans que cette prise en charge emporte reconnaissance définitive de responsabilité ni renonciation aux contestations ultérieures ?

☐ Oui ☐ Non

Conditions, limites, plafond, franchise ou exclusions éventuelles :

.....
.....
.....

3.10. Franchises et modalités de règlement

Confirmez-vous les modalités de règlement prévues au CCP et dans l'offre retenue, notamment l'application des franchises, leur opposabilité éventuelle aux tiers et les modalités de gestion des réclamations inférieures à franchise ?

☐ Oui ☐ Non

Conditions, limites ou réserves éventuelles :

.....
.....
.....

PARTIE B - ENGAGEMENTS DE GESTION (25 POINTS)

4. ORGANISATION ET GESTION DU CONTRAT (10 points)

4.1. Interlocuteur dédié au contrat :

- ☐ Oui
☐ Non
☐ Précisions éventuelles :

4.2. Présence sous 2 jours ouvrés d'un représentant du porteur du risque à la demande de l'acheteur public

- ☐ Oui
☐ Non
☐ Précisions éventuelles :

4.3. Gestion assurée par

- ☐ l'assureur directement
☐ Intermédiaire (agent – courtier)
☐ gestion conjointe assureur / intermédiaire

4.4. Délai moyen de traitement

Délai moyen de réponse aux demandes courantes : Jours ouvrés :
 Délai moyen de délivrance des attestations : Jours ouvrés

4.5. Gestion dématérialisée du contrat

- ☐ Oui
☐ Non

4.6. Si oui, fonctionnalités principales :

- ☐ Gestion / mise à jour de l'assiette de cotisation
☐ consultation des pièces contractuelles
☐ attestations
☐ quittances / appels de cotisation
☐ avenants
☐ suivi des régularisations
☐ autre :

5. MODALITES ET MOYENS DE GESTION DES SINISTRES (10 points)

5.1. Gestionnaire sinistre dédié :

☐ Oui

☐ Non

Équipe dédiée :

☐ Oui

☐ Non

5.2. Déclaration des sinistres possible par

☐ courriel

☐ portail / extranet

☐ intermédiaire

☐ autre :

.....

.....

5.3. Expertises

Délai moyen de désignation d'un expert lorsque nécessaire : jours ouvrés

Transmission automatique des rapports d'expertise : ☐ Oui ☐ Non

Suivi des expertises judiciaires, le cas échéant : ☐ Oui ☐ Non

5.4. Information et communication :

Information par mail aux étapes clés du sinistre (ouverture, règlements, clôture) : ☐ Oui ☐ Non

Délai moyen d'envoi après décision/règlement : jours ouvrés

5.5. Règlement des sinistres

Délai moyen de paiement après réception d'une réclamation chiffrée, justifiée et complète : jours ouvrés

Un accord préalable du porteur de risque est-il nécessaire : ☐ oui ☐ non

Si oui, à partir de quel montant de sinistres : €

Accord sous combien de jours : jours ouvrés

6. SERVICES ASSOCIES (5 POINTS)

6.1. Transmission annuelle de la sinistralité détaillée

☐ Oui

☐ Non

6.2. Si oui, précisez les informations communiquées :

☐ Montants réglés

☐ Montants provisionnés

☐ Montants en recours (réels et provisionnés)

☐ Montant des franchises laissées à la charge de la Collectivité

☐ Frais d'expertise imputés

☐ Frais de gestion éventuels

[illegible]

PARTIE C — ENGAGEMENTS RSE — 5 POINTS

7. ENGAGEMENTS RSE (5 POINTS)

Les engagements RSE sont appréciés au regard des modalités concrètes d'exécution du présent marché. Le candidat répond aux questions ci-dessous de manière sincère et réaliste. Les précisions éventuelles doivent rester limitées aux éléments utiles à l'analyse de l'offre.

7.1. Gestion environnementale applicable au marché

Le candidat a-t-il engagé une démarche environnementale applicable à l'exécution du présent marché : réduction des déplacements, gestion dématérialisée raisonnée, réduction des flux numériques, maîtrise des consommations ou autre démarche équivalente ?

☐ Oui

☐ Non

Si oui, indiquez succinctement les principales actions concrètes mises en œuvre :

.....

.....

.....

.....

.....

7.2. Déplacements, interventions

Dans le cadre de l'exécution du marché, le candidat privilégie-t-il, lorsque cela est adapté, les réunions à distance, les interventions de proximité ou les modes de déplacement à impact réduit : véhicule électrique, hybride, transports en commun, etc

☐ Oui

☐ Non

Si oui, indiquez succinctement les principales actions concrètes mises en œuvre :

.....

.....

.....

.....

.....

7.3. Sobriété numérique

Le candidat met-il en œuvre des mesures de réduction de l'impact environnemental des échanges numériques liés au marché : espace partagé, limitation des doublons, compression des fichiers, réduction du stockage ou autre mesure équivalente ?

☐ Oui

☐ Non

Si oui, indiquez succinctement les principales actions concrètes mises en œuvre :

.....

.....

.....

.....

.....

7.4. Démarche sociale ou sociétale

Le candidat justifie-t-il d'une ou plusieurs actions significatives en matière sociale ou sociétale : inclusion, handicap, égalité professionnelle, insertion, formation, qualité de vie au travail ou lutte contre les discriminations ?

☐ Oui

☐ Non

Si oui, indiquez succinctement les principales actions concrètes mises en œuvre :

.....
.....
.....
.....
.....

7.5. Prévention des risques professionnels / qualité de service responsable

Le candidat justifie-t-il d'actions de prévention des risques professionnels ou d'amélioration des conditions de travail applicables à son organisation ou à l'exécution du marché ?

☐ Oui

☐ Non

Si oui, indiquez succinctement les principales actions concrètes mises en œuvre :

.....
.....
.....
.....
.....

Acte d'engagement

Annexe cadre de réponse technique, gestion et RSE

Je soussigné(e), [NOM, qualité du signataire],
représentant habilité du candidat, atteste que les éléments renseignés dans la présente annexe
sont exacts et engagent la société en cas d'attribution du marché.

Fait à : Le :

Signature et cachet du représentant habilité